



Avenant N°1 à l'avis de course

National Laser de printemps
2^{ème} étape du Championnat de France « Classiques » tour Laser
Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille du 13 au 16 mai 2010,.

L'article 10 de l'avis de course est modifié comme suit :

10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 3.

10.2. Le nombre maximum de courses est de 10. Le système de points à minima s'appliquera.

10.3.

(a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de 3,

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de 4.

Centre Nautique de Fouesnant
Jacques PRUVOT
Le 30 avril 2010